

Rivière du Vidourle entre Sardan et Lecques (Identifiant national : 910030359)

(ZNIEFF Continentale de type 1)

(Identifiant régional : 30142088)

La citation de référence de cette fiche doit se faire comme suite : Conservatoire des Espaces Naturels du Languedoc-Roussillon, . - 910030359, Rivière du Vidourle entre Sardan et Lecques. - INPN, SPN-MNHN Paris, 6P. <https://inpn.mnhn.fr/zone/znief/910030359.pdf>

Région en charge de la zone : Languedoc-Roussillon

Rédacteur(s) : Conservatoire des Espaces Naturels du Languedoc-Roussillon

Centroïde calculé : 738467°-1875495°

Dates de validation régionale et nationale

Date de premier avis CSRPN : 21/09/2009

Date actuelle d'avis CSRPN : 21/09/2009

Date de première diffusion INPN : 01/01/1900

Date de dernière diffusion INPN : 06/04/2011

1. DESCRIPTION	2
2. CRITERES D'INTERET DE LA ZONE	3
3. CRITERES DE DELIMITATION DE LA ZONE	3
4. FACTEUR INFLUENCANT L'EVOLUTION DE LA ZONE	3
5. BILAN DES CONNAISSANCES - EFFORTS DES PROSPECTIONS	4
6. HABITATS	4
7. ESPECES	5
8. LIENS ESPECES ET HABITATS	6
9. SOURCES	6

1. DESCRIPTION

1.1 Localisation administrative

- Département : Gard
- Commune : Vic-le-Fesq (INSEE : 30349)
- Commune : Fontanès (INSEE : 30114)
- Commune : Lecques (INSEE : 30144)
- Commune : Gailhan (INSEE : 30121)
- Commune : Sardan (INSEE : 30309)
- Commune : Orthoux-Sérignac-Quilhan (INSEE : 30192)

1.2 Superficie

193,21 hectares

1.3 Altitude

Minimale (mètre):

Maximale (mètre):

1.4 Liaisons écologiques avec d'autres ZNIEFF

Non renseigné

1.5 Commentaire général

La ZNIEFF « Rivière du Vidourle entre Sardan et Lecques » est située dans le centre du département du Gard, au sud-ouest de la ville de Quissac. Elle est constituée par un linéaire d'environ 12 kilomètres de la rivière du Vidourle, ainsi que par la plaine des Grès à l'amont du périmètre. Cet ensemble couvre une superficie de près de 195 hectares à une altitude se situant autour de 50 mètres.

1.6 Compléments descriptifs

1.6.1 Mesures de protection

Non renseigné

Commentaire sur les mesures de protection

aucun commentaire

1.6.2 Activités humaines

Non renseigné

Commentaire sur les activités humaines

aucun commentaire

1.6.3 Géomorphologie

Non renseigné

Commentaire sur la géomorphologie

aucun commentaire

1.6.4 Statut de propriété

Non renseigné

Commentaire sur le statut de propriété

aucun commentaire

2. CRITERES D'INTERET DE LA ZONE

Patrimoniaux

Fonctionnels

Complémentaires

- Faunistique
- Oiseaux
- Mammifères
- Insectes

Commentaire sur les intérêts

aucun commentaire

3. CRITERES DE DELIMITATION DE LA ZONE

- Répartition des espèces (faune, flore)

Commentaire sur les critères de délimitation de la zone

La délimitation de la ZNIEFF est marquée à l'amont par le pont de Sardan et à l'aval par celui de Lecques.

De part et d'autre du cours d'eau, le périmètre de la ZNIEFF comprend les zones humides riveraines (prairies et ripisylves). Dans le méandre à l'amont du périmètre, il englobe également la plaine des Grès, en s'appuyant sur des limites de parcelles cultivées, la route D178 et des chemins.

4. FACTEURS INFLUENCANT L'EVOLUTION DE LA ZONE

Commentaire sur les facteurs

La plaine du Vidourle est à cet endroit plutôt étroite et cultivée. Plusieurs villages y sont implantés dans le voisinage de la ZNIEFF (Sardan, Quilhan, Vic-le-Fesc et Lecques). Les stations d'épuration de Sardan et Vic-le-Fesc se situent à proximité de la rivière. Un camping est installé dans le méandre au nord-ouest de Sardan.

Les espèces animales d'intérêt patrimonial présentes sont majoritairement liées à la présence du cours d'eau et des boisements rivulaires et ont de fortes exigences quant à la qualité physico-chimique des milieux dans lesquels elles vivent.

Tout type de pollution (effluents agricoles, eaux usées des villages alentour...), de modification de la dynamique de la rivière (seuils, captages, consolidation ou rectifications de berges...) ou de travaux d'entretien/d'exploitation des zones riveraines (et notamment le défrichage), peut constituer une menace pour le maintien des espèces et de leurs habitats.

Il faudra également veiller à ce que la fréquentation des baigneurs aux alentours du camping n'altère pas la qualité des habitats ou ne perturbe pas les espèces.

5. BILANS DES CONNAISSANCES - EFFORTS DES PROSPECTIONS

5.1 Espèces

Nulle	Faible	Moyen	Bon
<ul style="list-style-type: none"> - Algues - Amphibiens - Autre Faunes - Bryophytes - Lichens - Phanérogames - Poissons - Ptéridophytes - Reptiles - Mollusques - Crustacés - Arachnides - Myriapodes - Orthoptères - Lépidoptères - Coléoptères - Diptères - Hyménoptères - Autres ordres d'Hexapodes - Hémiptères - Ascomycètes - Basidiomycètes - Autres Fonges 	<ul style="list-style-type: none"> - Mammifères - Oiseaux - Odonates 		

5.2 Habitats

6. HABITATS

6.1 Habitats déterminants

EUNIS	CORINE biotopes	Habitats d'intérêt communautaire	Source	Surface (%)	Observation
	87 <i>Terrains en friche et terrains vagues</i>				

6.2 Habitats autres

Non renseigné

6.3 Habitats périphériques

Non renseigné

6.4 Commentaire sur les habitats

aucun commentaire

7. ESPECES

7.1 Espèces déterminantes

Groupe	Code Espèce (CD_NOM)	Nom scientifique de l'espèce	Nomm vernaculaire de l'espèce	Statut(s) biologique(s)	Sources	Degré d'abondance	Effectif inférieur estimé	Effectif supérieur estimé	Année/ Période d'observation
Mammifères	61212	<i>Castor fiber</i> Linnaeus, 1758	Castor d'Eurasie, Castor, Castor d'Europe	Reproduction indéterminée	Informateur : RufRay Xavier, CEN LR				2001
Odonates	65381	<i>Oxygastra curtisii</i> (Dale, 1834)	Cordulie à corps fin (La), Oxycordulie à corps fin (L')	Reproduction indéterminée	Informateur : RufRay Xavier, CEN LR				2004
Oiseaux	3586	<i>Coracias garrulus</i> Linnaeus, 1758	Rollier d'Europe	Reproduction indéterminée	Informateur : Xavier RufRay, CEN LR				2006

7.2 Espèces autres

Non renseigné

7.3 Autres espèces à enjeux

Non renseigné

7.4 Espèces à statut réglementé

Groupe	Code Espèce (CD_NOM)	Espèce (nom scientifique)	Statut de détermination	Réglementation
Insectes	65381	<i>Oxygastra curtisii</i> (Dale, 1834)	Déterminante	Directive 92/43/CEE (Directive européenne dite Directive Habitats-Faune-Flore) (lien)
				Liste des insectes protégés sur l'ensemble du territoire et les modalités de leur protection (lien)
Mammifères	61212	<i>Castor fiber</i> Linnaeus, 1758	Déterminante	Directive 92/43/CEE (Directive européenne dite Directive Habitats-Faune-Flore) (lien)
				Liste des mammifères terrestres protégés sur l'ensemble du territoire français et les modalités de leur protection (lien)
Oiseaux	3586	<i>Coracias garrulus</i> Linnaeus, 1758	Déterminante	Directive 79/409/CEE (Directive européenne dite Directive Oiseaux) (lien)
				Liste des oiseaux protégés sur l'ensemble du territoire et les modalités de leur protection (lien)

8. LIENS ESPECES ET HABITATS

Non renseigné

9. SOURCES

Type	Auteur	Année de publication	Titre
Informateur	Rufay Xavier, CEN LR		
	Xavier Rufay, CEN LR		